

Papiers de famille  
appartenant à Lucienne JOBEZ  
(au 17 septembre 2019)

## **Présentation**

Le 17 septembre 2019 mon mari René Reverchon et moi avons été invités à prendre le café à Bellefontaine (39) chez sa cousine germaine Lucienne JOBEZ. J'avais appris auparavant que Lucienne avait, comme en 2018, des papiers de famille qui pouvaient m'intéresser en tant que passionnée de la généalogie de la famille GIROD-JOBEZ-REVERCHON. Nous les avons regardés ensemble et je les ai ensuite photographiés (mes images IMG\_9412 à 9429).

Rentrés chez nous au Canada, je me suis mise à les transcrire, puis de mettre les transcriptions en ordre chronologique, suivi d'une mise en valeur de toutes les informations que contenaient les documents.

## **Transcription**

Les sept papiers sont identifiés par leurs dates. J'ai gardé les numéros des images qui indiquent les différentes feuilles de chaque document.

Les points de suspension (...) remplacent les mots ou parties de mots indéchiffrables.

## 28 décembre 1809

### Image 9427

Acte sous seing privé  
Entre les soussignés GRANDCLÉMENT<sup>1</sup>  
Basile Napoléon Propriétaire demeurant  
à Morez et dame Marthe GIROD BESANÇON<sup>2</sup>  
son épouse autorisée (reconnaissons  
avoir reçu de **JOBEZ Jules Donat**  
fab<sup>t</sup> de fournitures d'horlogerie a Bellefontaine  
à titre de ...rge d'hypothèque  
légal siegeant a mon local de  
deux appartements sis au village  
de Bellefontaine Jura la somme de  
Deux cents francs que j'ai  
recu ce jour a titre pour achat  
de vente et pour être transmis  
au bureau des hypothèque de S<sup>t</sup>  
Claude Jura pour faire faire valoir  
a qui de droit.

Fait a Morez du Jura le  
vingt huit du mois de Décembre  
mil huit cent neuf.

[signé] *N. Grandclément*  
*Marthe Girod Besançon*

**Jules Donat JOBEZ** (1869-1920) était le grand-père de Lucienne.

## 15 septembre 1842

### Image 9428

Les soussignés **Joseph Augustin GIROD DADOZ**,  
propriétaire cultivateur, demeurant à Bellefontaine,  
agissant tant en son nom personnel qu'en celui  
de **Jean Baptiste GIROD DADOZ**, son frère, autre  
propriétaire, demeurant audit lieu, dont il se porte  
fort & garant, d'une part ;

Et **Joseph Alexis JOBEZ**, propriétaire, demeurant  
aussi à Bellefontaine, d'autre part ;  
Voulant transiger à l'amiable sur une action  
possessoire intentée par les dits frères GIROD DADOZ,  
au dit JOBEZ & au sujet de laquelle est intervenu,  
devant la justice de paix du canton de Morez  
le cinq septembre courant, un jugement interlocutoire  
ordonnant une enquête sur les lieux contentieux,  
situés aux Entre Roches, territoire de la commune  
de Bellefontaine.

Sont convenus de ce qui suit :

**Joseph Augustin GIROD DADOZ**  
(1791-1860) et **Jean Baptiste GIROD**  
**DADOZ** (1777-1851) étaient tous deux  
fils de **Jean Aimé GIROD DADOZ** et de  
**Marie Françoise JOBEZ**.<sup>3</sup>

**Joseph Alexis JOBEZ** (1789-1848) était  
l'arrière-arrière-grand-père de Lucienne  
et arrière-arrière-grand-père aussi de  
Jean (l'opticien), Madeleine, Anne-Marie  
et Bernard JOBEZ de Morez.

<sup>1</sup> Je n'ai pas trouvé de lien familial pour lui avec la famille JOBEZ de Lucienne.

<sup>2</sup> Je n'ai pas trouvé de lien familial (proche tout au moins) pour elle avec les JOBEZ de Lucienne.

<sup>3</sup> Je n'ai pas trouvé de lien entre Marie Françoise JOBEZ et la famille de Lucienne.

Le dit sieur JOBEZ reconnoit, comme véritables points délimitatifs de sa propriété des Entre-Roches, d'avec celle au midi qui appartient par indivis aux dits frères GIROD DADOZ, les cinq bornes dont trois sont formées par des croix gravées sur des rochers et les deux autres par des croix gravées sur de grosses pierres, que ledit Joseph Augustin GIROD DADOZ lui a fait voir, en présence de M<sup>r</sup> le Juge de paix, de M<sup>r</sup> RADDAZ, son greffier & des gardes forestiers GIROD BESANÇON & JOBEZ, ces bornes servant à séparer les dites propriétés de couchant à levant, dans la partie la plus rapprochée du levant qui aboutit de ce côté, au bois communal de Bellefontaine.

Les deux parties s'engagent réciproquement à faire établir à frais communs, dans le courant de mil huit cent quarante deux ou mil huit cent quarante trois, entre leurs deux propriétés, pour mieux les délimiter, une tranchée d'un mètre de

### Image 9429

largeur, qui se prendra la moitié sur l'une des dites propriétés & l'autre moitié sur l'autre cette tranchée suivra la direction des bornes dont il a été parlé plus haut

A raison de la coupe de quatre plantes de sapin que le dit Joseph Alexis JOBEZ a faite sur la propriété du dit Joseph Augustin & Jean Baptiste GIROD-DADOZ, le dit S<sup>r</sup> JOBEZ payera aux dit frère GIROD DADOZ, pour la valeur de ce bail & à titre de dommages intérêt, une somme de cinquante cinq francs, dans le délai de huit jours & il payera en outre les frais faits jusqu'à présent.

Fait double à Bellefontaine le quinze septembre mil huit cent quarante deux & ledit Jean Joseph Augustin GIROD DADOZ & Joseph Alexis JOBEZ ont signé, ce dernier par trois initiales

[signé] jaj      J A. giro.dado...

### 15 juin 1850

### Image 9412

15 Juin 1850.

Tutelle Subrogée

... **Xavier-Barthelemie & Joseph Augustin Lucien JOBEZ** de Bellefontaine.

**Xavier-Barthélémie** (ou Barthélémy) **JOBEZ** (1832-1908) était le frère de **Joseph Augustin Lucien JOBEZ**

[Ajouté en gros chiffres :]

113 87 48

88 L ...

26. 76. 44. 68. BESANÇON Aimé

### Image 9413

Expédition  
des minutes du Greffe de la  
Justice de paix du canton de  
Morez arrondissement communal  
de Saint-Claude, Département du Jura  
République Française

Au nom du peuple Français

L'an mil huit cent cinquante

le quinze Juin à trois heures près

midi, en notre demeure à Morez,

Pardevant nous Auguste

MALFROY<sup>4</sup>, Juge de paix du canton

de Morez, assisté du sieur Louis

Zéphirin RADDAZ, greffier.

A comparu Dame **Marie**

**Augustine PERRAD**, veuve JOBEZ, proprié-

taire cultivatrice, demeurant à

Bellefontaine, laquelle nous a

exposé que par la mord du sieur **Joseph**

### Image 9414

**Alexis JOBEZ**, son mari, en son vivant  
propriétaire, demeurant audit lieu,  
décédé en son domicile le premier Septembre  
mil huit cent quarante huit, elle étoit  
demeuré tutrice légale de 1<sup>e</sup> **Xavier Barthelemi** [sic]  
**JOBEZ**, âgé de dix huit ans, 2<sup>e</sup> & **Joseph**  
**Augustin Lucien JOBEZ**, âgé de treize  
ans, ses enfants mineurs issus de  
son mariage avec ledit défunt ; que  
désirant faire nommer un subrogé-  
tuteur à ses dits enfants, pour se  
conformer au voeu de la loi, elle avoit  
pour y parvenir convoqué verbalement  
pour y paroitre devant nous à ce  
présent Jour, lieu & heure, leur  
trois plus près & plus âgés parents  
dans la ligne paternelle & leur  
trois plus près & plus âgés parents  
dans la ligne maternelle, à l'effet

(1837-1919), l'arrière-grand-père de  
Lucienne.

Pour **Xavier-Barthélemie JOBEZ** et  
**Joseph Augustin Lucien JOBEZ**, voir aussi  
le document du 30 décembre 1905.

**Marie Augustine PERRAD** (1789-1857)  
et **Joseph Alexis JOBEZ** (1789-1848)  
étaient les arrière-arrière-grand-parents  
de Lucienne et  
arrière-arrière-grand-parents aussi de  
Jean (l'opticien), Madeleine, Anne-Marie  
et Bernard JOBEZ de Morez.

Voir aussi le document du 15 septembre  
1842 concernant Joseph Alexis JOBEZ.

Pour les détails sur **Xavier Barthélemie**  
**JOBEZ** et **Joseph Augustin Lucien JOBEZ**,  
voir plus haut sous cette même date.

<sup>4</sup> Auguste MALFROY était adjoint au maire de Morez.

de les réunir sous notre présidence

### Image 9419

en conseil de famille pour procéder  
à la dite nomination d'un subrogé-tuteur.

Ont encore comparu les parents  
des mineurs ci-après, savoir :

Pour former la ligne paternelle  
du conseil de famille :

1° **Pierre Joseph Marie JOBEZ**, horloger  
demeurant à Bellefontaine, frère  
germain des mineurs ; 2° **Jean  
Désiré JOBEZ**, horloger, demeurant  
au même lieu, autre frère germain,  
3° & **Pierre Augustin ROMAND**,  
horloger, demeurant toujours à  
Bellefontaine, beau-frère.

Pour former la ligne maternelle :

1° **Xavier Vincent BAILLY COMTE**,  
horloger, demeurant à Bellefontaine,  
beau-frère ; 2° **Jean François PERRAD**,  
propriétaire cultivateur, demeurant  
au dit lieu, oncle ; 3° & **August Elie**

### Image 9420

**GIROD**, pendulier, demeurant aux  
Chalettes, commune de Morbier,  
cousin germain.

Nous avons constitué sous notre  
présidence les dits parents en  
conseil de famille des dits mineurs  
Xavier Barthelemy & Joseph Augustin  
Lucien JOBEZ, & par délibération  
à laquelle nous avons pris part  
& à laquelle la mère tutrice  
n'a pas participé, le dit conseil  
de famille a nommé à l'unanimité  
l'un de ses membres, le sieur  
Pierre Joseph Marie JOBEZ, subrogé-  
tuteur des dits mineurs, lequel  
Sieur JOBEZ en a accepté les  
fonctions & promis sous la  
foi du serment de s'en enquêter  
en honneur & conscience.

De tout ce que dessus nous

### Image 9421

avons dressé le présent procès verbal  
dont nous avons fait donner lecture

**Pierre Joseph Marie JOBEZ** (1821-1914)  
et **Jean Désiré JOBEZ** (1828-?) étaient les  
frères aînés des deux jeunes en question  
dans ce document, donc enfants aussi  
de **Joseph Alexis JOBEZ** et de **Marie  
Augustine PERRAD**.

**Pierre Augustin ROMAND** (1813-?) était  
l'époux (marié en 1842) de **Marie Adèle  
JOBEZ** (1816-1877), un autre enfant de  
**Joseph Alexis JOBEZ** et de **Marie  
Augustine PERRAD**.

**Xavier Vincent BAILLY COMTE**  
(1819-1899) a épousé en 1850 **Jeanne  
Marie Emélie JOBEZ** (1819-1889),  
encore un autre enfant de **Joseph Alexis  
JOBEZ** et de **Marie Augustine PERRAD**.

**Jean François PERRAD** (1774-1857) était  
le frère de **Marie Augustine PERRAD**.

**August Elie** (peut-être « Elien ») **GIROD**  
(1813-?) était le fils de **Pierre Nicolas  
GIROD** (1784-?) et de **Marie Geneviève  
PERRAD** (1788-?), sœur de **Marie  
Augustine PERRAD**.

à tous les comparants qui l'ont  
signé ainsi que nous & le greffier.  
Ainsi signé à la minute du  
procès verbal : M. A. PERRAD,  
P. J. JOBEZ, J. D. JOBEZ, P.  
A. ROMAND, X. V. BAILLY, J. F.  
PERRAD, A. E. GIROD, Auguste  
MALFROY, Juge de paix & Z. RADDAZ,  
greffier.

En marge de la minute du  
présent procès verbal est écrit :  
Enregistré à Morez le vingt  
Juin mil huit cent cinquante,  
folio treize, recto, case quatrième,  
reçu quatre francs & quarante  
centimes de décime [?], signé  
LORENT.

Pour Expédition

### Image 9422

délivré à Dame Marie Augustine  
PERRAD, veuve de Joseph Alexis  
JOBEZ, tutrice légale.

[Signé] *GRaddaz*  
*nt.*

[En marge de gauche est une liste de cinq mots suivis de  
chiffres, les frais associés totalisant 10<sup>f</sup> 12<sup>c</sup>.]

## 25 septembre 1862

### Image 9415

Entre nous Sousignés **Pierre Alexandre  
ROMAND**, horloger, demeurant à Bellefontaine  
d'une part  
et François Martin CASSARD<sup>5</sup>, propriétaire  
aubergiste, demeurant au Dit lieu d'autre part  
Sommes convenu de ce qui suit. que  
ledit ROMAND ne pouvant se libérer  
présentement envers ledit CASSARD, de la  
Somme qu'il lui Ro... sur les terms  
echu le vingt cinq Septembre Dernier du  
Bail verbal en vertu duquel il jouit  
d'un appartement dans la Maison du  
Sieur CASSARD au village de Bellefontaine  
sis au premier étage donnant au

**Pierre Alexandre ROMAND**  
(1810-1863)<sup>6</sup>, fils de **Jean Baptiste  
ROMAND** et de **Marie Gabrielle BAILLY**,  
a épousé en 1836 **Marie Adelle PERRAD**  
(1814-?), fille de **Jean Alexandre  
PERRAD** (1781-?) et de **Marie Augustine  
MOREL** (1791-?).<sup>7</sup>  
(Je ne vois pas de parenté rapproché  
avec les JOBEZ.)

<sup>5</sup> Né au Lac des Rouges Truites en 1800, il est décédé à Bellefontaine en 1878.

<sup>6</sup> Voir Pierre Alexandre ROMAND aussi dans le document du 26 septembre 1876.

<sup>7</sup> Jean Alexandre PERRAD (1781-?), fils de Jean Baptiste PERRAD et de Jeanne Baptiste MAYET, a épousé en 1812 Marie Augustine MOREL (1791-?), fille de Augustin Emmanuel MOREL et de Marie Catherine GUYON.

couchant ledit ROMAND a vendu cédé  
audit CASSARD a compte de ce qu'il lui  
doit tous les meubles et effets dont il  
s'était servi [?] :

- 1° une horloge, cadran d'émail, avec son cabinet en sapin,
- 2° un fourneau en fonte avec ... marmite ... avec quatre metres de tuyeau,
- 3° un buffet en sapin à deux portes, un tiroir en Bois peint,
- 4° une table en sapin à un tiroir,
- 5° un Matelas en crin, avec des Rideaux de lit en cotonne.
- 6° six chaises en hêtre
- 7° vingt quatre draps de lit en toile,
- 8° Deux Douzaine chemises d'homme en toile,
- 9° trente six chemises de femme en toile,
- 10° Six naps et huit serviettes en fil
- 11° Deux Douzaines essui mains,
- 12° trois Robes de femme
- 13° Deux seaux en Bois dur deux seilles en Sapin et un Bassin en Cuivre
- 14 dix huit assiettes autant de cuillers et fourchettes
- 15° un ... en fer avec un ... trente huit ...

grandeur [?] le tout actuellement au pouvoir du ...  
la reelle possession audit CASSARD ...  
que les Re... avoit Reçu...  
... en pleine propriété et

### Image 9416

partie d'aujourd'hui

Le prix de la présente vente de Meuble et effets ci dessus désignés et de la ... de deux cents francs que ledit CASSARD ... fera état ... vendeur sur plus forte ... que ce dernier lui redoit sur le prix de son Bail verbal, qui est de Soixante cinq francs par an dont d'autant quittan...

il a été en votre cour une convenu entre les mêmes parties que ledit CASSARD laisse à titre de Bail à loyer audit ROMAND et acceptant pour le temps et espoir de trou... à partir d'aujourd'hui tout les meubles et effets dont le détail est plus haut énuméré parce que le preneur ... des choses en dessus en bon pere de famille a la charge de les rendre en bon état, lui ayant été livré de même.

ce contrat de louage est fait moyennant la somme de Dix francs par an payable de Six mois en Six mois, Soit cinq francs

par terme.

ainsi couvert accepté et fait Double  
à Belle-fontaine le vingt cinq Décembre  
mil huit cent Soixante deux /.

[signé] *P Romand            françois cassard*

Enregistré à Morez le neuf février 1863  
p 49 no 59 [?] ... Quatre francs  
... huit centimes ; d... dir...  
quatre vingt un centimes.  
[signature]]

[En marge : plusieurs chiffres totalisant « 489 », plus des  
initiales]

## 26 septembre 1876

### I1mage 9425

Les Soussignés

Monsieur **Jean Désiré ROMAND**  
horloger demeurant à Bellefontaine  
Et Monsieur **ARBEZ Paul Aimé**  
horloger demeurant au même lieu

Ont fait les conventions suivantes

Monsieur Jean Désiré ROMAND  
vend avec toute garantie de fait  
et de droit à Monsieur ARBEZ  
Paul Aimé qui accepte la  
moitié d'une parcelle de terrain  
d'une contenance de un are  
trente-cinq centiares inscrite sous  
le numéro deux cent cinquante  
et un du plan cadastral

Ladite parcelle touche au nord  
**Jules Aimé ROMAND** et au vent  
**Auguste Frédéric ARBEZ**

L'acquéreur est saisi de ladite  
parcelle de terrain à compter de  
ce jour et il entre en jouissance  
à partir de la même époque  
Cette vente est faite aux charges  
et conditions suivantes  
Monsieur ARBEZ Paul Aimé s'oblige  
à payer les frais des présentes

**Jean Désiré ROMAND** (né à Morez en  
1840) était fils de **Jean Joseph  
ROMAND**<sup>8</sup> et de **Marie Joseph ARBEZ**,  
et frère de **Jules Aimé ROMAND**.

**Paul Aimé ARBEZ** (1838-1911) a épousé  
en 1862 à Bellefontaine **Marie Lucie  
ROMAND** (1842-1901), fille de **Pierre  
Alexandre ROMAND**<sup>9</sup> et de **Marie  
Adèle PERRAD** (1836-1878).

**Jules Aimé ROMAND** (1837-?) a épousé  
en 1861 **Marie Esther ROMAND**  
(1838-?), une autre fille de **Pierre  
Alexandre ROMAND** et de **Marie Adèle  
PERRAD**.

**Auguste Frédéric ARBEZ** (1807-1877) a  
épousé en 1844<sup>10</sup> **Marie Victorine  
ROMAND** (1806-1849), fille de **Augustin  
ROMAND** (?-1856) et de **Marie  
Augustine GIROD DADOZ** (?-1820).

<sup>8</sup> Jean Joseph ROMAND était fils de Augustin ROMAND et de Marie Augustine GIROD DADOZ, parents aussi de Marie Victorine ROMAND, épouse de Auguste Frédéric ARBEZ.

Ils étaient parents aussi de Marie Victorine ROMAND qu'on retrouve plus bas dans ce document.

<sup>9</sup> Voir Pierre Alexandre ROMAND aussi dans le document du 25 septembre 1862.

<sup>10</sup> En seconde nocés. Il était veuf de Marie Ludivine PROST décédée en 1841.

### Image 9426

Et en outre ladite vente  
est faite moyennant la  
somme de quarante-cinq  
francs que Monsieur ARBEZ  
Paul Aimé lui a payé comptant.

Fait à Bellefontaine le  
vingt-sixième jour du  
mois de septembre  
de l'année mil huit  
cent soixante-seize

[signé] *Jean Désiré Romand*

Enregistré à Morez le dix octobre 1876 ... [Le  
restant est difficile à déchiffrer, mon image étant assez  
floue.]

### 6 novembre 1876

#### Image 9417

Les soussignés

Monsieur **Jules Aimé ROMAND**

horloger demeurant à Morez

Et Monsieur **ARBEZ Paul Aimé**

horloger demeurant à Bellefontaine

Ont fait les conventions suivantes

Monsieur Jules Aimé ROMAND vend avec

toute garantie de fait et de droit à

Monsieur ARBEZ Paul Aimé qui accepte

la moitié d'une parcelle de terrain

lieu dit champ Romand d'une contenance

de un are trente cinq centiares

inscrite sous le numéro deux cent

cinquante et un du plan cadastral

La dite parcelle touche au nord

Jean Zephirin ARBEZ et au vent ledit

acquéreur

L'acquéreur est saisi de ladite propriété

à compter de ce jour et il entre en

jouissance à partir de la même époque

Cette vente est faite aux charges

et conditions suivantes

Monsieur ARBEZ Paul Aimé s'oblige

à payer les frais des présentes

Et en outre ladite vente est faite

moyennant la somme de trente

francs que Monsieur ARBEZ Paul Aimé

Pour les détails sur **Jules Aimé ROMAND**  
et **Paul Aimé ARBEZ**, voir le document  
du 26 septembre 1876 plus haut.

#### Image 9418

lui a payé comptant

Fait à Bellefontaine le  
sixième jour du mois de  
novembre de l'année mil huit  
cent soixante seize

[signé] *J A Romand*

2. ... Enregistré a Morez le onze novembre 1876  
... [Le reste est très difficile à déchiffrer.]

### 30 décembre 1905

#### Image 9423

Entre les soussignés

Madame **BAILLY-COMTE Lucie** épouse assistée [sic]  
et autorisée de Monsieur **ROMAND Grégoire**  
propriétaire avec lequel elle demeure a  
Bellefontaine, département du Jura.

Et Monsieur JOBEZ Joseph Augustin Lucien  
propriétaire demeurant à Bellefontaine (Jura)

Ont fait les conventions suivantes.

Madame BAILLY-COMTE Lucie épouse de M<sup>ieur</sup>

ROMAND Grégoire, vend avec toute garantie  
de fait et de droit à Monsieur **JOBEZ Joseph**

**Augustin Lucien** qui accepte

1° Une parcelle de terre ayant treize mètres cinquante  
centimètres de largeur du côté du nord et qua-  
torze mètres soixante cinq centimètres du côté du  
sud, à tirendre [?] du joignant de celle ...

ci-dessus à **Xavier Barthélémy JOBEZ** et elle  
touchera du côté du couchant à la parcelle  
comprise dans l'abandonnement de **Pierre**

**Joseph Marie JOBEZ** au bas du chemin des portes-  
coups [?] dans la pièce de terre appelé Champ au

bas de la Côte porté au plan cadastral de la  
commune de Bellefontaine sous les N<sup>os</sup> 324. 325

2° Une parcelle de terre appelé à la côte, soit  
les deux huitièmes en grandeur à prendre du

côté du nord entre la parcelle abandonnée  
Pierre JOBEZ et du côté du sud elle joindra  
la parcelle appartenant à **ROMAND Eléonor**, ces

deux huitièmes de (côte devant) sont bornés au  
sud par le chemin des Portes Coups et cadastrés

#### Image 9424

sous les n<sup>os</sup> 322. au plan de la commune de  
Bellefontaine.

3° Une parcelle de terre ayant huit mètres  
de largeur du côté du soir et treize mètres  
vingt centimètres du côté du matin à prendre

[Marie Augustine] Lucie **BAILLY-COMTE**  
(1851-?) et **Grégoire ROMAND** (1846-?)  
se sont mariés le 29 juin 1878 à

Bellefontaine. Lucie était fille de **Xavier**  
**Vincent BAILLY COMTE** et de **Jeanne**  
**Emilie JOBEZ**. Grégoire était fils de  
**Charles Alexandre ROMAND** et de  
**Marie Sophie GUYON**.

**Joseph Augustin Lucien JOBEZ**

(1837-1919) était l'arrière-grand-père de  
Lucienne.

Le voir aussi le document de 1850.

**Xavier Barthélémy JOBEZ** (1832-1908)

était fils de **Joseph Alexis JOBEZ** et de  
**Marie Augustine PERRAD**.

**Pierre Joseph Marie JOBEZ** (1821-1914)  
était un autre fils du couple.

Voir les les deux fils ainsi que les parents  
aussi dans le document de 1850.

**Eléonor ROMAND** était la nièce des  
frères **Xavier Barthélémy JOBEZ** et  
**Pierre Joseph Marie JOBEZ** dont il est  
question plus haut et aussi dans le  
document de 1850.

du côté du sud après la parcelle appartenant à ROMAND Eléonor dans le jardin sus désigné appelé Jardin derrière la maison, cette parcelle est bornée au nord par celle appartenant à Pierre JOBEZ porté au plan cadastral dans le N° 222.

Cette vente est faite aux charges et conditions suivantes que M<sup>ieur</sup> JOBEZ Lucien s'oblige d'exécuter et accomplir savoir 1° prendre ladite propriété dans l'état ou elle se trouve sans pouvoir prétendre à aucune indemnité 2° payer à partir du premier Janvier prochain les impôts dont lesdites [sic] propriétés pourront être grevés 3° payer les frais des présentes. En outre ladite vente est faite moyennant la somme de Deux

Cents Francs que M<sup>ieur</sup> JOBEZ Lucien a payé à Madame ROMAND Gregoire ce jour le trentième du mois de Décembre de l'an mil neuf cent cinq

Monsieur JOBEZ Lucien reconnaît que Madame ROMAND Grégoire lui a remis les titres de propriété des dites parcelles.

Fait à Bellefontaine le trentième jour du mois de Décembre de l'an mil neuf cent cinq

[signé]                    *Romand*  
                                  *Lucie BaillyComte fem<sup>me</sup> Romand*